

GRANDOTES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER - N° 161



Actualité

Réunion de travail
avec Carole Delga

DOSSIER

L'État soutient les projets
de la Ville

ATTRACTIVITÉ

Des fêtes inouïes



ville-argelessurmer.fr

Argelès
sur-mer
la naturelle

Au Sommaire



ZAPPING

p-04

Retour en images

ACTUALITÉS

p-08

600 élus réunis à Argelès-sur-Mer !
1^{ère} visite officielle du nouveau Préfet Thierry Bonnier
Réunion de travail avec Carole Delga
105e anniversaire du 11 novembre 1918

BIEN VIVRE ENSEMBLE

p-15

Solidarité alimentaire
Le Soutien, maillon de la solidarité

DOSSIER

p-16

L'État soutient la Ville

ATTRACTIVITÉ

p-31

Des fêtes inouïes

COMMERCE

p-37

Jean-Charles Nieto, "mousquetaire" solidaire

Directeur de publication :
Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide
Christophe Prévost-Debaisieux

Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Décembre 2023
Tirage : 8 500 exemplaires
Impression : Imprimerie Salvador - 66200 Elne

Le journal municipal est consultable sur le site internet
de la ville : www.ville-argelessurmer.fr
Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts durablement gérées)



Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

La fin de l'année est toujours synonyme d'ambiance de fêtes et d'envie de se retrouver avec les siens, au cœur de la cellule familiale où l'on s'apprête à entrer dans la nouvelle année avec joie, espoir, projet et ambition avec l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Mettre « de la vie dans la ville ». Voilà ce que nous avons à cœur, mon équipe et moi-même, de mettre en place lorsque vous nous avez confié la gestion d'Argelès-sur-Mer.

Donner du dynamisme à la cité ne passe pas que par l'angle réducteur des animations de l'année. C'est un projet cohérent qui s'articule autour de thèmes qui nous sont chers comme la proximité, la propreté des voiries et des espaces verts, l'exigence de réussite scolaire dans nos écoles, une activité économique attractive et une fiscalité raisonnée. Mettre « de la vie dans la ville » est une volonté politique, mais elle ne peut se faire sans un soutien à nos associations. Nous ne pourrions être efficaces sans tous ces responsables associatifs aidés par leurs bénévoles répartis dans toutes nos associations. Quant à une infime partie de mon opposition qui s'agite car nous en ferions trop, je leur dirais simplement que nous ne nous résoudrons jamais à l'immobilisme pour seul horizon au moment où ils souhaiteraient que nous renoncions à toute action innovante. La critique est facile lorsque l'on n'est pas aux affaires communales. Tout n'est pas parfait, mais je veux que vous sachiez qu'au moment de prendre toute décision, je me pose toujours deux questions :

**Des projets ambitieux, des finances saines
permettant des investissements raisonnés tout
en assurant une politique publique globale,
voilà ce qui caractérise cette fin d'année 2023.**

« est-ce que cela va dans l'intérêt des Argelésiens ? » et « cet euro investi leur sera-t-il utile dans leur quotidien au moment de la rareté de l'argent public ? ».

Quand j'ai le sentiment que oui, alors il me revient de prendre la décision qui me semble la meilleure pour vous. C'est cela le rôle d'un Maire.

Des projets ambitieux, des finances saines permettant des investissements raisonnés tout en assurant une politique publique globale, voilà ce qui caractérise cette fin d'année 2023.

L'équipe municipale et moi-même terminons cette année avec une volonté intacte de continuer à travailler au service de tous, pour développer les atouts de notre ville au cœur de notre intercommunalité.

À quelques jours de la fin de l'année, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui vivront cette période de fêtes seuls ou dans la douleur. Chacun d'entre nous doit être attentif à ces situations de

détresse. Je leur exprime toute ma fraternité.

Que 2024 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joies en famille...

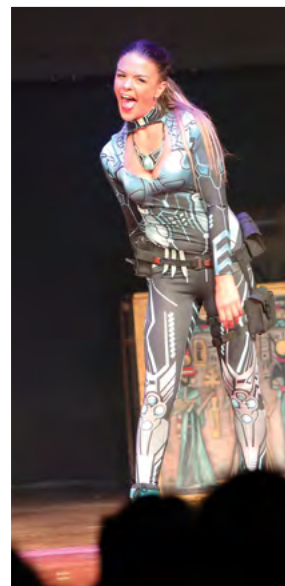
Je vous donne rendez-vous pour les vœux à la population le 13 janvier prochain à 11h00 à l'Espace Jean Carrère.

Antoine Parra

Maire d'Argelès-sur-Mer,
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibéris

Zapping

Festival de magie Abrac'Argelès #2





Un vent de magie a soufflé sur Argelès-sur-Mer. Du 23 octobre au 5 novembre, la deuxième édition du festival de magie Abrac'Argelès a emporté petits et grands dans un tourbillon d'aventures extraordinaires.

Chasse aux fantômes, école de sorcellerie, magie sur les marchés, comédies magiques pour enfants, shows de grandes illusions... Le festival Abrac'Argelès 2023 a été pluridisciplinaire, intergénérationnel et riche de moments inoubliables partagés en famille. Cette année encore, vous avez été très nombreux à prendre part aux animations et spectacles proposés.

- À la Casa de l'Albera, plus de 700 personnes se sont amusées à tenter de chasser le fantôme des Albères. Et chaque soir, la visite guidée à travers les histoires étranges de certains objets du musée affichait complet.
- L'école éphémère de sorcellerie ouverte au sein de la Galerie Marianne a accueilli 309 jeunes apprentis sorciers.
- Au cinéma Jaurès, les comédies magiques pour enfants ont fait salle comble et ont enchanté le jeune public.
- À l'espace Jean-Carrère, près de 2 000 personnes ont été bluffées par les magiciens à l'affiche : Patrice Curt, Jérôme Mentizard, Erick Lantin & Valérie, Aurélie Diamond, Gali le magicien et Antonio Bembibre.

Camille Got et Aimé Alberty, nos Conseillers municipaux délégués à l'Animation, ainsi que les agents du service des festivités de la Ville planchent déjà sur le programme de l'édition 2024 prévue aux prochaines vacances de la Toussaint. Leur crédo : vous émerveiller encore et toujours un peu plus !



Hommage à Dominique Bernard

Antoine Parra, Maire, élus d'Argelès-sur-Mer, agents municipaux et Argelésiens se sont réunis, le 16 octobre dernier à midi, pour rendre hommage à Dominique Bernard, professeur de français, et aux victimes de l'attaque terroriste du Lycée Gambetta-Carnot d'Arras le vendredi 13 octobre
«*Ensemble, unis, nous pouvons lutter contre l'obscurantisme*», s'est exprimé Antoine Parra.



Inauguration du local du Secours Catholique

Le Secours Catholique d'Argelès-sur-Mer dispose d'un nouveau local. Situé rue de la République, il a été inauguré en octobre dernier en présence de nombreuses personnalités, dont Monseigneur Thierry Scherrer, Évêque de Perpignan-Elne, Brigitte de Capèle, Adjointe au Maire déléguée au développement de la solidarité sociale, et de représentants d'associations caritatives avec lesquelles collabore le Secours catholique.



Le marché artisanal vous dit à l'année prochaine

Avant que ne se referme le marché artisanal, Antoine Parra, Valérie Picot son adjointe déléguée au port et au littoral, pleinement investie sur ce marché, et d'autres élus sont allés à la rencontre des artisans. Il s'agissait d'avoir leur retour d'expérience pour mieux préparer la saison 2024 et de clore cette édition sur une note conviviale.





Accueil chaleureux des nouveaux Argelésiens

Reçus dans la cédraie du parc de Valmy, le 11 octobre dernier, les nouveaux Argelésiens ont pu rencontrer Antoine Parra et son équipe municipale mais aussi découvrir tous les services de la ville et de l'intercommunalité à destination des habitants. Chacun a également pu apprécier la vitalité du tissu associatif local et de l'association des commerçants d'Argelès Village.

Vous venez de vous installer à Argelès-sur-Mer ? Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie ou au 04 68 95 34 58. Vous serez ainsi invité à la prochaine soirée d'accueil des nouveaux habitants, prévue courant 2024.



L'AMF66 en Bureau à Argelès-sur-Mer

Quinze jours avant le 65ème Congrès départemental de l'AMF66 (lire page 8), l'association a tenu son conseil d'administration en mairie d'Argelès-sur-Mer le 6 octobre dernier. Autour d'Edmond Jorda, Président, et d'Antoine Parra, une vingtaine d'élus étaient réunis pour mettre au point des stratégies collectives destinées à mieux défendre les intérêts de l'ensemble des Pyrénées-Orientales.



Castanyada

Rendez-vous traditionnel cher à Antoine Parra et son équipe municipale, la Castanyada du 16 novembre dernier a été l'occasion de partager un bon moment avec les délégué(e)s de quartier et les associations qui font vivre notre ville et œuvrent au bien vivre ensemble.



Un réseau des musées de Catalogne en visite d'étude au Mémorial

Le 5 octobre dernier, Eva Goya, déléguée du Gouvernement de Catalogne en France et une vingtaine de directrices et directeurs du réseau des musées des terres de Lleida et Aran sont venus découvrir le Mémorial du Camp d'Argelès et échanger sur sa genèse, son fonctionnement, ses pratiques de médiation mémorielle.

Plus de 600 élus du département réunis à Argelès-sur-Mer !



Notre ville a eu le privilège d'accueillir, samedi 21 octobre dernier, le 65^{ème} Congrès départemental des maires, adjoints, présidents des intercommunalités et élus des Pyrénées-Orientales.

Pour la première fois, la ville d'Argelès-sur-Mer a été l'hôte du traditionnel Congrès départemental de l'AMF 66* présidée par Edmond Jorda, Maire de Sainte-Marie-la-Mer. Une preuve du rayonnement de la ville d'Argelès comme 5^{ème} ville du département !

Plus de 600 élus, venus des quatre coins des Pyrénées-Orientales, ont fait le déplacement à l'Espace Jean Carrère pour travailler, échanger et débattre sur des sujets transversaux qui animent la vie de nos collectivités locales. Parmi ces sujets : la gestion de l'eau, la situation des maires ruraux après 40 ans de décentralisation mais également les incivilités envers les élus.

Maires, Conseillers municipaux, départementaux, régionaux... Tous ont enrichi ces échanges de leur expertise et de leur passion pour le bien-être de nos collectivités.

Les discussions ont permis de renforcer les liens intercommunaux et de partager des solutions novatrices face aux défis actuels.



Table ronde autour de Mme Dominique Faure, Ministre des Collectivités Territoriales et de la Ruralité.

* Association des Maires, des Adjointes et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales.



1^{ère} visite officielle du nouveau Préfet à Argelès-sur-Mer

Quelques semaines à peine après sa prise de fonction officielle, le nouveau Préfet des Pyrénées-Orientales, Thierry Bonnier, est venu découvrir notre commune, accompagné du Sous-préfet de Céret, Jean Marc Bassaget.



Antoine Parra ainsi que les membres de son équipe municipale et de la Direction Générale des Services, ont proposé aux deux représentants de l'État une visite guidée de la ville au fil de ses chantiers en cours et à venir ; du cœur de ville au port de plaisance en passant par le front de mer et par le Racou. Thierry Bonnier, Préfet des Pyrénées-Orientales, a ainsi pu se familiariser avec les projets et les enjeux de la commune d'Argelès-sur-Mer avant d'inaugurer la fin des travaux de la digue Nord du port nouvellement réhabilitée (lire page 21).



Thierry Bonnier a exprimé aux élus d'Argelès-sur-Mer sa volonté d'incarner un État proche des territoires et de les accompagner dans leurs projets aux bénéfices de la commune d'Argelès-sur-Mer et de ses habitants.



▲ Antoine Parra remet à Mme Dominique Faure, Ministre des Collectivités Territoriales et de la Ruralité, la «toile du soleil» aux couleurs d'Argelès-sur-Mer.

Réunion de travail avec **Carole Delga** sur les dossiers argelésiens

En visite dans notre département, dimanche 12 novembre dernier, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie a poursuivi son séjour sur notre territoire en répondant à l'invitation de notre Maire, Antoine Parra, pour une réunion de travail en mairie. Elle était accompagnée de Samuel Moli, Maire de Saint-André et Conseiller régional.



Cette réunion de travail a été dense. Pendant plus de deux heures, Antoine Parra, Julie Sanz, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère départementale, Mohamed Bachiri, Directeur général des services et Fabrice Rallo, Directeur de Cabinet, ont passé en revue les nombreux projets d'Argelès-sur-Mer.

Ces projets, portés par Antoine Parra et son équipe, ont pour seule ambition : qu'Argelès-sur-Mer soit une commune harmonieuse, une ville qui offre à chacun la possibilité de s'épanouir en renforçant le bien-vivre ensemble. Cela avec le souci permanent que tout euro dépensé soit un euro utile à la population.

Une politique d'investissement saluée

La Présidente de Région a ainsi pu constater le dynamisme de la commune et de son équipe municipale. Malgré les baisses constantes des dotations de l'État, depuis 6 ans, la Ville continue à investir régulièrement tous les ans pour faire d'Argelès-sur-Mer une ville encore plus dynamique et attractive ; une ville où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place. Une politique d'investissement ambitieuse saluée et encouragée par Carole Delga.

Argelès-sur-Mer fait partie des communes qui comptent dans la région et Carole Delga souhaite accompagner ce dynamisme. Elle a d'ailleurs souhaité rappeler le soutien financier important de la Région sur la commune, que



ce soit en direction de la mairie ou des entreprises, et ce depuis 2016.

Cette réunion, constructive et collaborative, permet de dire que la Région jouera son rôle de partenaire financier dans un certain nombre de dossiers qui s'inscrivent dans les programmes de financement de l'institution régionale.



Des réunions de secteurs très fréquentées

Les habitants des quartiers Charlemagne, Valmy, Massane, Piémont et centre-ville ont assisté en nombre aux réunions de secteurs organisées cet automne. « Tout ce qui se passe à Argelès-sur-Mer concerne tous les Argelésiens, c'est pourquoi la même présentation sera faite lors de chaque réunion de secteur », a annoncé Antoine Parra en préambule de chacune des trois rencontres. Puis, entouré de son équipe municipale et des techniciens de la Ville, le Maire a présenté les aménagements réalisés et à venir dans de nombreux domaines : voirie, aménagement, cadre

de vie, école, mobilité, transition écologique, solidarité... « Tous allient bon sens et ambition pour l'avenir d'Argelès-sur-Mer et la qualité de vie de tous ses habitants sans distinction ! ».

Les réunions de secteurs pour les quartiers situés en bord de plage devraient avoir lieu au printemps 2024. Une invitation officielle sera adressée aux riverains du ou des secteur(s) concerné(s) quelques jours avant la réunion.



Nouvelle entrée à l'école Molière

Le 20 novembre dernier, les élèves de l'école Molière et leurs parents ont découvert la nouvelle entrée de l'établissement, située du côté du chemin Prats de Negats, et les aménagements réalisés pour y accéder en toute sécurité. Maguie Pujadas, adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires, Frédéric Donnet, adjoint au Maire délégué au cadre de vie et à la citoyenneté, Isabelle Moreschi, élue déléguée à la sécurité et à la prévention des risques, ainsi qu'Aimé alberty, élu délégué à l'animation étaient présents pour recueillir les avis de chacun. Tous les retours ont été très positifs. Les enfants, eux, apprécient particulièrement l'aire de jeux aménagée devant la nouvelle entrée de leur école.





105^{ème} anniversaire du 11 novembre 1918

Il y a 105 ans, à la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois de l'année 1918, sonnait le cessez-le-feu de la Grande Guerre. Ce 11 novembre 2023, les Argelésiens se sont réunis, nombreux, pour commémorer la victoire et honorer la mémoire de tous ceux tombés pour défendre notre Nation et la Paix.

Cette année, le cortège était particulièrement fourni pour les commémorations de l'Armistice du 11 novembre 1918 : Jean-Marc Bassaget, Sous-préfet de l'arrondissement de Céret, le Maire Antoine Parra, les élu(e)s, Raymond Mallol, Président du Comité du Souvenir Français d'Argelès-sur-Mer, les membres des associations patriotiques locales, les porte-drapeaux, les forces de l'ordre et de secours, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, les musiciens de l'école municipale de musique et de très nombreux Argelésiens...

Tous étaient rassemblés au pied du Monument aux Morts pour célébrer la mémoire des hommes et des femmes qui se sont battus au péril de leur vie pour notre pays et pour la Paix. C'est ici qu'en novembre 1923, les Argelésiens sont devenus des sentinelles de l'oubli, des gardiens de la mémoire. Ce 11 novembre 2023, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont à nouveau sorti de l'oubli les 126 Poilus argelésiens en faisant entendre leurs noms, un à un.





Monument aux morts
Les élus d'Argelès-sur-Mer en 1919, ont souhaité une réalisation sobre mais digne.

Puis des gerbes ont été déposées au pied du "soldat de pierre" en hommage aux hommes et aux femmes qui, depuis 1914, se sont battus pour notre pays et pour la paix. Un hommage particulier a été rendu aux trois militaires morts pour la France, en opération extérieure, cette année.

« Dans le contexte géopolitique actuel, les commémorations sont plus que jamais nécessaires. Il est important de nous rassembler pour redire notre attachement aux valeurs qui fondent notre pays. Les enseignements, parfois douloureux, de notre Histoire sont précieux afin ne pas reproduire les erreurs du passé. Nous devons les transmettre avec confiance aux jeunes générations. Ils soulignent la nécessité de rejeter les extrémismes et les communautarismes, de défendre sans la moindre faiblesse la démocratie et la Paix, partout dans le monde où elles sont menacées », s'est exprimé Antoine Parra.



Centenaire d'un "soldat de pierre"

Dès 1915, la municipalité d'Argelès-sur-Mer avait envisagé de graver tous les noms des Argelésiens tombés au combat sur une plaque de marbre qui serait placée dans la salle des délibérations de la commune. Mais la guerre se prolongeant et la liste des noms s'allongeant inexorablement, il fallut concevoir un projet plus ambitieux. Le 14 juin 1919, le conseil municipal de Côte Anglade décide donc de faire élever un Monument aux Morts et vote une subvention de 10 000 francs.

Sa réalisation est confiée au marbrier Eugène Sudre et coûtera finalement 15 000 francs. Inauguré le 2 novembre 1923, il se dresse au milieu d'un carré militaire dont les 23 tombes – alignées comme des soldats présentant les armes et arborant la cocarde tricolore – constituent une émouvante garde d'honneur. « Le "soldat de pierre" que constitue ce Monument... veille sur le repos des héros de tous les conflits, défend leur droit à la mémoire et à la reconnaissance de tous les citoyens [...] Il fait valoir la dette imprescriptible due par notre Nation pour le prix de sa Liberté », écrivait en 2005 le général Josz, délégué général du Souvenir français.

Depuis 1923, la liste des noms gravés sur le marbre s'est allongée. Les héros de la Grande Guerre ont été rejoints par ceux des autres conflits du XXe siècle (Seconde Guerre mondiale, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie). 150 noms; un (trop) lourd tribut de familles argelésiennes pour la Paix, ciselé à vif dans la pierre.



Retour sur la saison estivale au Racou

Le 19 octobre dernier, élus, techniciens municipaux, commerçants et usagers du Racou étaient réunis en mairie pour dresser le bilan de la saison estivale dans ce recoin singulier rendu piéton du 26 juin au 3 septembre dernier. Une réunion très constructive.

Antoine Parra, Maire, ses adjoints délégués au commerce, Laurent Fabre et Philippe Rius, ainsi que Philippe Filhol, Conseiller municipal délégué au commerce et cadre de vie du secteur plage ont souhaité faire le point sur les aménagements réalisés au Racou avec les principaux intéressés. Ces derniers avaient préparé la rencontre par le biais notamment de mini-sondages et questionnaires. Barrière, badge d'accès, stationnement, collecte des ordures ménagères, plage non-fumeur... rien n'a échappé à leur analyse. Tour d'horizon des retours :



- La piétonnisation du Racou a été appréciée et les retours sont positifs sur le fonctionnement de la barrière et la mise en place du badge d'accès (20% d'insatisfaits du badge).
- L'interdiction de stationnement dans l'avenue Torre d'en Sorre, elle, provoque des mécontents (60% d'insatisfaits). Les élus ont pris note mais ont prévenu : cette interdiction sera de nouveau effective l'été prochain. Cependant, la municipalité et les services de la ville vont réfléchir aux possibilités de créer davantage de places de stationnement réservées aux résidents sur le parking de la sardane. Ils prévoient également de pallier le manque de places de stationnement temporaire dédiées aux personnes à mobilité réduite sur l'avenue Torre d'en Sorre, pointé par les usagers.
- La plage du Racou non-fumeur a été critiquée. Le principe convient à tous, et entre dans la future réglementation nationale de 2024. Elle nécessite des aménagements pour ne plus voir "fleurir" les mégots dans les allées du Racou, ainsi qu'une meilleure communication et sensibilisation à l'intérêt du zéro tabac sur cette plage nettoyée manuellement.

Sur la base des échanges constructifs qui ont nourri cette réunion, des évolutions vont être apportées pour répondre aux demandes et offrir une expérience estivale encore plus agréable.

Alliance locale pour la solidarité alimentaire

La cantine de l'école Curie-Pasteur accueille plus de 250 enfants. Les jours de grève ou de fort taux d'absentéisme, les repas sont perdus. Pour éviter ce gâchis, la Ville d'Argelès-sur-Mer, représentée par Maguie Pujadas Roca, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires, a signé, le 21 septembre dernier, une convention avec l'association sorédiennaise Le Maillon Solidaire présidée par Bernard Obermeyer.



Le Maillon Solidaire viendra collecter les denrées alimentaires et les livrera à des associations caritatives telles que Le Soutien (lire ci-dessous) à Argelès-sur-Mer.

Cette convention complète toute une série de mesures déjà mises en place dans les cantines de la ville pour réduire le gaspillage : ajustement du volume des achats, compostage, "goûters anti-gaspi..."

Le Soutien, maillon de la solidarité



Créée en 2022, l'association Le Soutien distribue des paniers alimentaires aux familles les plus démunies d'Argelès-sur-Mer. Chaque semaine, une soixantaine de familles (soit 155 bénéficiaires) viennent ici chercher une aide alimentaire, moyennant 2€.

« C'est une contribution aux achats alimentaires de base réalisés par l'association qui leur sont redistribués sous forme de paniers alimentaires », explique Antoine Aparicio, trésorier de l'association. Les achats sont financés par la subvention octroyée par la ville d'Argelès-sur-Mer, les cotisations annuelles des membres du Soutien et les dons récoltés lors de diverses actions (recette des entrées du Cabaret des Argelésiens, braderie solidaire...).

« L'inflation fait que de plus en plus de personnes se trouvent en précarité alimentaire. Les besoins augmentent et il nous faut trouver des ressources pour y répondre. Les liens tissés en septembre avec le Maillon Solidaire sont précieux. L'association est déjà venue par deux fois nous livrer des denrées collectées chez ses partenaires », avance le trésorier.

Au Soutien, la solidarité n'est pas qu'alimentaire. L'association coordonne l'opération "Noël pour tous". En ce mardi 21 novembre, Martine Raquet, la présidente, et trois bénévoles s'affairent à préparer et à emballer les cadeaux généreusement donnés. Ils permettront aux familles bénéficiaires d'avoir le plaisir de déposer un cadeau pour leur(s) enfant(s) au pied du sapin.

Le Soutien
Cour des Sapeurs-Pompiers.
Inscriptions les mercredis de 10h00 à 12h00.
Distribution des paniers les mercredis
de 15h00 à 18h00
Contact : Antoine Aparicio, 06 26 90 34 48
antoine.aparicio@free.fr

Aménagement du territoire





L'État soutient la Ville dans ses projets d'envergure !

Le 28 septembre dernier, Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer et Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires, ont présenté le partenariat tissé entre la Ville d'Argelès-sur-Mer et la Banque des Territoires pour le développement de la commune.

Un partenariat à la hauteur de la confiance portée par l'État à la Ville d'Argelès-sur-Mer et qui témoigne de la pertinence des projets de l'équipe municipale.

Plus de 22,4 millions d'euros vont être mobilisés par la Banque des Territoires, sous forme de prêts, en faveur de sept grands projets d'aménagement de la ville.

Illustration 3D



La Banque des Territoires valide et soutient les projets de la Ville

La Ville d'Argelès-sur-Mer et la Banque des Territoires ont officialisé leur "union" le 28 septembre dernier. Un partenariat durable pour l'avenir de notre commune. Explications.

La Banque des territoires est l'un des quatre métiers du groupe Caisse des Dépôts. Sa vocation : accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets en faveur de la transformation écologique du territoire et de la cohésion sociale. « Avant de nous engager, nous avons étudié chaque projet porté par la municipalité d'Argelès-sur-Mer pour valider leur pertinence et leur viabilité. Tous sont ambitieux et mesurés, en faveur d'une ville plus verte et plus solidaire. Le partenariat construit avec Argelès-sur-Mer est le fruit d'une vision partagée des enjeux du territoire et des réponses à y apporter », a souligné Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires, lors de la signature.

Un soutien financier massif

L'ensemble des services de la Ville d'Argelès-sur-Mer et les équipes de la Banque des Territoires ont travaillé ensemble à construire une collaboration sur mesure. Celle-ci se traduit par un soutien financier massif. La Banque des Territoires mobilise en effet ses offres de prêts pour plus de 22,4 millions d'euros en faveur des projets d'Argelès-sur-Mer en matière de préservation des ressources, biodiversité, rénovation énergétique de bâtiments et équipements publics, et de mobilité douce. Sept projets d'aménagement sont ainsi accompagnés par la Banque des Territoires. Tous font

l'objet d'un prêt sur-mesure, à taux intéressant (entre 3,40 et 3,60%) et à la durée de remboursement corrélée au temps d'amortissement de l'investissement (entre 25 et 40 ans). « Il y a aujourd'hui une vraie difficulté pour les collectivités territoriales d'accéder aux prêts bancaires. Les taux pratiqués aujourd'hui sont à environ 5% et pour une durée maximale de 15 ans. Ce partenariat avec la Banque des Territoires nous permet de sécuriser les deniers publics sur le temps long », a précisé Mohamed Bachiri, Directeur général des services de la ville d'Argelès-sur-Mer.





Les 7 projets accompagnés par la Banque des Territoires :

- **Confortement de la digue nord** (7 300 000 €), pour sécuriser le port et les investissements futurs (lire page 20).
- **Construction de la Maison de la Mer** (6 151 700 €) : elle abritera notamment sur 1 700 m² le siège du Parc marin du Golfe du Lion et la capitainerie du port, dans le cadre du projet global de requalification et de recomposition du port de plaisance et de son quartier (lire pages 22-23).
- **Rénovation énergétique des écoles** (913 750 €), lire page 24-25.
- **Construction d'une cuisine centrale** (2 750 000 €) d'une capacité de production minimale de 1 000 repas par jour (lire page 24-25).
- **Aménagement et maillage de 4 pistes cyclables** (3 904 237 €) sur les principaux axes desservant le centre-ville, la plage et le lycée (lire page 26).
- **Aménagement des berges du fleuve la Massane** (517 347 €), pour sécuriser et protéger la population, les habitations et les voies de circulation attenantes (lire page 26).
- **Rénovation de l'éclairage public** (910 000 €) pour réduire la consommation énergétique de 80,8 % (lire page 26).

Autant de projets portés par la majorité municipale pour faire d'Argelès-sur-Mer une ville attractive, inclusive et durable.



Julie Sanz,

1^{ÈRE} ADJOINTE

Affaires financières et budgétaires
Développement de l'économie
touristique

« Ce partenariat financier est une belle marque de confiance apportée à notre action municipale. Il démontre la bonne santé financière de la commune, la pertinence des projets portés par l'équipe municipale et l'excellente relation de confiance entre l'État et la Ville. Ce soutien financier nous permet de mener des projets structurants forts qui feront d'Argelès-sur-Mer une destination incontournable dans l'Arc méditerranéen et une commune où il fait bon vivre pour ses habitants ».



Le confortement de la **digue Nord** pour protéger Argelès-sur-Mer

Débutés en octobre 2022, les travaux de réfection de la digue nord se sont achevés en juin 2023. Après neuf mois d'un chantier colossal, la digue Nord a retrouvé sa solidité tout en conservant sa physionomie originelle !

Le confortement de cet ouvrage – construit dans les années 1970 pour faciliter l'écoulement de la Massane à son embouchure et protéger Argelès-sur-Mer des inondations par débordement – était nécessaire pour assurer sa sécurité ainsi que celle de la ville et de ses habitants.

Insertion et lutte contre l'érosion côtière

Ce chantier a aussi permis de donner un travail et un avenir à des jeunes du territoire, grâce à la clause d'insertion sociale intégrée dans le marché public par la Ville d'Argelès-sur-Mer.

Parallèlement, 14 000 m³ de sédiments sableux, issus du dragage en pied de digue, ont été acheminés sur la plage du Racou, afin de lui permettre de se reconstituer et ainsi participer à la lutte contre l'érosion du trait de côte.

La digue Nord réhabilitée a été inaugurée le 11 octobre dernier en présence de Thierry Bonnier, Préfet des Pyrénées-Orientales ; Jean-Marc Bassaget, Sous-Préfet de la circonscription de Céret ; Didier Codorniou, 1er Vice-Président de la Région Occitanie, délégué à la Méditerranée ; Hermeline Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales ; Marc Bernardi, représentant de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie ; de nombreux Maires de la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris ; des dirigeants et salariés des entreprises impliquées dans le chantier.



1^{ère} étape d'un port d'avenir



rehaussement des quais afin d'anticiper la surélévation du niveau de la mer et le redéploiement du bassin portuaire vers l'intérieur des terres (recul stratégique). Ce projet est l'un des 11 lauréats nationaux de l'appel à projets "port de plaisance et bases nautiques d'avenir" lancé par le Secrétariat d'État chargé de la Mer.

L'équipe municipale a décidé d'inclure ces travaux dans un objectif plus général de développement économique et d'attractivité touristique portuaire. Le confortement de la digue Nord signe le début du projet de requalification et de recomposition du port et de son quartier dans une logique de transition écologique et d'adaptation climatique. Il prévoit notamment : le

Fin de chantier de la digue

Merci à toutes les entreprises ayant œuvré à ce chantier d'envergure : Suez Consulting, Razel-Bec, Buesa, Buesa TM, TDA et Guintoli et DEKRA.



La construction de la **Maison de la Mer**

Le port d'Argelès-sur-Mer est le port de plaisance le plus attractif du littoral des Pyrénées-Orientales. Prisé des plaisanciers, il est cependant peu visible depuis la plaine. La future Maison de la Mer participera à ouvrir le port sur la ville et à en renforcer l'attractivité touristique. Elle sera aussi un lieu de référence dédié à la préservation de l'environnement marin et à la sensibilisation du grand public. Présentation de cet équipement, dont le chantier de construction va débuter en décembre 2023.



L'actuel parking des plaisanciers et la zone technique attenante vont se muer en une esplanade végétalisée, ouverte à tous, au bout de laquelle se dressera la Maison de la Mer. Ce "bâtiment paysage" aux lignes fluides abritera le siège du Parc naturel marin du

Golfe du Lion et la Capitainerie du port, ainsi que des espaces de réception (hall, salle d'expositions, salle polyvalente...) et un espace de coworking dédié aux travailleurs nomades.



Illustration 3D

Un projet écologiquement résilient

Conçue par l'agence d'architecture montpelliéraine A+ Architecture, la Maison de la Mer se veut un modèle de durabilité et d'efficacité énergétique. Bâtiment à énergie positive certifié "Bâtiment Durable Occitanie" niveau argent, elle intègre dans sa conception :

- La production d'énergie par l'installation de panneaux photovoltaïques
- Un système de chauffage et de refroidissement par géothermie
- L'utilisation de matériaux issus du recyclage et du réemploi : isolation par du textile recyclé, réutilisation de l'enrobé existant pour l'aménagement des extérieurs...
- L'accès à la lumière naturelle dans tous les locaux à occupation permanente
- La récupération des eaux de pluie pour le nettoyage et l'arrosage
- Une toiture-terrasse végétalisée accessible à tous
- La désimperméabilisation du parking des Plaisanciers pour en faire une esplanade végétalisée
- La plantation d'essences locales nécessitant peu d'arrosage



Un lien entre l'homme et la mer

Moderne et respectueuse de l'environnement, la Maison de la Mer sera un lieu emblématique de sensibilisation écologique à la beauté et à l'importance de l'écosystème marin. Point de rencontre entre les visiteurs, les chercheurs, les acteurs locaux et les passionnés de la mer, elle sera un lieu de partage et de découverte unique. De l'esplanade à la toiture terrasse en passant par le hall d'accueil et les murs de soutènement, habitants et visiteurs pourront explorer des expositions interactives, (re)découvrir les richesses de la faune et de la flore marines mais aussi prendre conscience des défis environnementaux auxquels nos océans sont confrontés.



Investissements pour la qualité de vie **de nos écoliers**

La Ville d'Argelès-sur-Mer mène une politique active d'amélioration de la qualité de vie à l'école. Le partenariat avec la Banque des Territoires porte sur deux projets essentiels au bien-être des usagers des écoles (écoliers, enseignants, agents municipaux...) : la création d'une cuisine centrale et la rénovation énergétique des établissements scolaires. Détail.

Création d'une cuisine centrale

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition alimentaire et d'amélioration de la qualité de vie, la municipalité d'Argelès-sur-Mer prévoit de réhabiliter chaque espace de restauration scolaire de la ville et de doter l'école Molière d'une cantine ; jusqu'à présent les demi-pensionnaires de Molière mangent au collège. Objectif : améliorer la qualité du temps de repas des écoliers argelésiens. Qui dit qualité de temps de repas dit aussi repas de qualité. La municipalité prévoit donc la création d'une cuisine centrale, sur un terrain attenant aux écoles Curie-Pasteur et Herriot

(derrière le stade du Marasquer) qui sera alimentée en produits issus de l'agriculture biologique, frais, de saison et prioritairement locaux. Cette cuisine centrale produira les repas des écoliers demi-pensionnaires et, à terme, du service de portage des repas à domicile ; soit 1 000 repas/jour à horizon 2026.



Illustration 3D

Rénovation énergétique des écoles



La municipalité a entrepris la rénovation énergétique des écoles Herriot et Curie-Pasteur, véritables passoires thermiques. Une première tranche de travaux a été réalisée au cours de l'été 2023 : le remplacement des installations de chauffage et d'aération de ces deux établissements. Les chaudières gaz et leurs conduites ont été démontées et remplacées par un système de climatisation réversible. L'isolation thermique des bâtiments par l'extérieur va suivre, ainsi que le remplacement de toutes les huisseries.



L'ensemble de ces investissements participera à réduire de 40% la consommation énergétique finale des bâtiments et, surtout, à offrir un meilleur confort aux écoliers, enseignants et personnel de ces écoles. Parallèlement, la municipalité étudie la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des écoles Curie-Pasteur, Herriot et Tamaris. Celles-ci pourraient devenir productrices d'énergie, d'ici 2026.



Mailler le territoire de pistes cyclables

Depuis 2020, la municipalité s'empare du sujet des mobilités douces et s'attelle à étoffer son réseau de pistes cyclables reliant l'archipel argelésien. Objectifs : favoriser et sécuriser les déplacements doux (piétons et cyclistes) via des liaisons paysagères et fluidifier le trafic routier. Plusieurs grands axes structurants ont déjà été réaménagés pour permettre des mobilités partagées et apaisées :

- L'avenue Notre-Dame-de-Vie
- L'avenue Charles de Gaulle
- L'avenue Charlemagne
- Les avenues Montgat et Hürth

Le chemin de Néguebous fait à son tour l'objet d'un vaste chantier de requalification. Au premier semestre 2023, la voirie a été entièrement rénovée et une piste partagée (piétons/cyclistes) a été créée à l'abri de la circulation routière, du giratoire du lycée Bourquin au camping Les Abricotiers. La requalification se poursuit actuellement entre les campings Les Abricotiers et Argelès Vacances.

En 2024, les efforts de la municipalité se porteront sur les avenues Charlemagne et Molière, du giratoire de la Médaille Militaire à celui de Pujol, avec la réfection totale de la voirie et la création d'une piste mixte séparée de la chaussée. Sur cet axe très minéral, la municipalité prévoit par ailleurs de planter 120 arbres environ pour une ville toujours plus verte et plus durable.

Conforter les berges de la Massane

Des travaux de confortement des berges de la Massane vont être menés sur les zones érodées situées dans les secteurs suivants : espace Jean-Carrère, allée de la Tolérance, au droit du camping du front de mer et au niveau de la maison de retraite Les Capucines. Objectif : sécuriser et protéger la population, les habitations et les voies de circulation attenantes. Pour chaque zone d'intervention, les modalités et le planning des travaux sont déterminés en coordination avec les services de l'État. Au droit de la maison de retraite, les travaux consisteront en la mise en place d'un enrochement spécifique de façon à conforter la berge haute de 9 mètres à l'aplomb du chemin du Roua qui dessert l'établissement ainsi que plusieurs mas.

Dans les trois autres zones, la municipalité a opté pour une technique novatrice pour renforcer les berges érodées : les caissons bois végétalisés (une première à Argelès-sur-Mer !). En plus d'être esthétiques et solides, ils permettent de créer un environnement favorable au développement de la flore tout en protégeant la faune de la rivière.

Rénovation de l'éclairage public

Au total, la ville d'Argelès-sur-Mer compte 3 564 points lumineux. Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la municipalité s'est engagée, en fin d'année 2022, à remplacer progressivement tous ses éclairages obsolètes, vétustes et énergivores. 1 023 éclairages "boules" aux vapeurs de mercure ont déjà été remplacés par des ampoules LED. Cette opération, accompagnée par la Banque des Territoires, a été financée en partie par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Combinée à l'extinction nocturne de l'éclairage public, elle a déjà permis à la Ville de réduire de 80% sa facture totale d'électricité.



D'autres points lumineux vont progressivement être remplacés ; l'équipe municipale, toujours dans la recherche d'une logique de sobriété énergétique et de réduction des coûts, tant de consommation que de maintenance des équipements.



Chères Argelésiennes,
Chers Argelésiens,

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année. C'est la troisième fois, au cours de ce mandat, que j'ai l'honneur et le plaisir, en tant que Maire, de souhaiter pour ma ville, pour vous toutes et vous tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Vous savez, nous vivons des périodes difficiles et anxiogènes : la guerre aux portes de l'Europe, celle au Moyen-Orient, l'effondrement de la biodiversité, l'urgence climatique, cette sécheresse qui n'en finit pas, etc... Autant de difficultés qui pourraient nous conduire à une forme de découragement, de résignation voire d'abandon. Ce n'est pas, rassurez-vous, l'option choisie par votre municipalité.

Nous devons au contraire redoubler d'efforts, maintenir le cap qu'ensemble nous avons fixé pour transformer et conduire Argelès-sur-Mer vers son bel avenir.

Je ne vous le cacherai pas, le mandat est des plus compliqués pour tous les maires. Notre pays comme notre ville n'y échappent pas face à de nombreux sujets qui divisent, angoissent : dérèglement climatique, guerres, attentats, quasi-impossibilité d'accéder à un logement, inflation, courriers de menaces anonymes qui n'épargnent pas votre maire...

Cet ensemble est exacerbé par l'activisme quasi-névrotique de quelques excités des réseaux sociaux qui s'insurgent, revendiquent, se révoltent contre tout, absolument tout mais aussi contre son contraire à longueur de journée.

Exacerbé aussi par certains de l'opposition qui seraient dans leur rôles s'ils parvenaient enfin à faire des contrepropositions constructives mais qui, comme c'est si souvent le cas, ne proposent rien, travestissent

la réalité à grands coups de diffamation entremêlées d'élucubrations surréalistes, pire avec des chiffres imaginaires le tout avec un aplomb déconcertant.

Un peu comme si leur crédo était : « tant pis pour la réalité, tant pis si l'on invente, tant pis si on dégrade l'image d'Argelès-sur-Mer, pourvu que cela fasse (beaucoup) du bruit. Mais le temps a démontré qu'il ne sert à rien de promettre (comme c'est le cas depuis le début du mandat), des calamités qui vont s'abattre sur Argelès-sur-Mer comme quasiment les dix plaies d'Egypte.

Oui, cela ne sert à rien car toutes ces prédictions se fracassent sur le mur de la réalité. Tout comme nous n'avons pas eu à Argelès tels les fléaux bibliques d'invasions de grenouilles ou de sauterelles, pas plus que l'eau de la Massanne ne s'est transformé en sang, il n'y a pas eu et il n'y aura pas l'enfer financier pourtant promis par

l'opposition depuis tant d'années.

La réalité, n'en déplaise aux esprits chagrins, est qu'Argelès-sur-Mer avance, s'embellit, se sécurise et augmente son attractivité. La réalité est que l'on vit de mieux en mieux à Argelès-sur-Mer. Tout cela sans augmentation, cette année encore, de la part communale des impôts locaux tout comme elle n'a pas augmenté, l'année dernière non plus.

Pourquoi ? Parce que le budget communal est parfaitement équilibré. Pourquoi augmenter les taxes des Argelésiens quand le budget n'en a pas besoin ?

Rien n'empêchera qu'Argelès-sur-Mer avance vers le progrès et le bien vivre ensemble.

**«Rien n'empêchera
qu'Argelès-sur-Mer avance
vers le progrès et
le bien vivre ensemble.»**



Salon des Maires de France 2023, la Ville d'Argelès-sur-Mer présente en force

Lors du 105^{ème} Congrès national des Maires de France qui s'est tenu du 21 au 23 novembre 2023, à Paris, une délégation d'élus de notre ville avait fait le déplacement.

Pour cette nouvelle édition, Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer était accompagné des élus Julie Sanz, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère départementale, Maguie Pujadas, Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires et Agnès Pons-Froidevaux, Conseillère municipale en charge du camping municipal.

Au cours de ces 3 jours intenses en rendez-vous et en rencontres, ce congrès a permis des moments d'échanges privilégiés avec et entre les élus, notamment le Ministre des Transports, Clément Beaune, où Antoine Parra a pu partager avec lui des thématiques locales propres à notre ville mais aussi à notre intercommunalité comme les DSP transport dans les communes, la liaison ferroviaire de Cerbère à Argelès pouvant desservir toute la Côte vermeille et la mise en accessibilité de la Gare d'Argelès.

Des rendez-vous de qualité avec des partenaires qualifiés pouvant nous aider dans la réalisation de nos projets. A quelques mois des Jeux Olympiques de Paris 2024, les élus argelésiens ont eu l'honneur de rencontrer l'ancien champion olympique de natation Alain Bernard.

Le Congrès des maires, c'est aussi des moments de convivialité entre tous les différents maires de notre département pour évoquer ensemble des actions qui nous sont communes : la transition écologique, l'emploi, l'économie, le logement ou encore les transports.

Mais c'est aussi un moment où l'on comprend combien être maire est un sacerdoce dans un contexte social et économique difficile.



Les rues Coubertin et Crabos vont être réaménagées



Il y avait de l'animation dans les rues Coubertin et Crabos le 23 octobre dernier. Élus et techniciens municipaux ont présenté aux riverains les aménagements qui seront réalisés dans ce quartier en début d'année 2024.

Les rues Courbertin et Crabos vont faire l'objet d'un chantier de requalification totale. Antoine Parra, ses conseillers municipaux et les responsables des services techniques municipaux ont parcouru ces rues, plans en main, avec les habitants pour passer en revue les travaux prévus. Ceux-ci devraient débuter en janvier et s'achever en avril 2024.

Au programme :

- Réfection de la voirie
- Mise aux normes des trottoirs
- Aménagement de places de stationnement en revêtement perméable
- Plantation d'arbres

Objectifs : embellir ces rues et apaiser la circulation ainsi que le stationnement pour une meilleure qualité de vie.

Parallèlement, l'espace vert existant entre stade Gaston Pams et la rue Crabos va être réagencé et agrémenté de nouvelles plantations pour le rendre encore plus vert, plus esthétique et plus agréable.

À noter que la circulation dans ce quartier est désormais à sens unique pour plus de sécurité. L'entrée se fait par la rue Crabos et la sortie par la rue Coubertin.



Lucia Sadok,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Politique de proximité

« Parce que tous les quartiers de notre ville sont importants, nous apportons une attention particulière au cadre de vie de nos concitoyens. »



L'Office de Tourisme va faire peau neuve

Construit en 1993, le bâtiment de l'Office de Tourisme ne permet plus de répondre de manière qualitative aux évolutions du tourisme et aux attentes des visiteurs.

Une modernisation s'impose donc. Les premiers travaux interviendront avant la fin de l'année.

Place de l'Europe, le chantier de rénovation et de modernisation* de l'Office de Tourisme va débuter. Parvis, façade, agencements intérieurs... De nombreux changements vont s'opérer. Véritable vitrine de la destination et du dynamisme de la collectivité, l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer va être entièrement repensé pour devenir un lieu de visite et de convivialité ouvert à tous, Argelésiens et touristes.

Sauf aléas, les travaux devraient être achevés pour la saison estivale 2024.

Les 5 axes majeurs de la rénovation

- Faire de l'office de Tourisme une vitrine de la ville et du Pays Catalan, un lieu d'accueil et de rencontre où l'humain est au centre de la réflexion
- Montrer et exprimer la diversité, la richesse et le dynamisme d'Argelès-sur-Mer mais aussi être une porte d'entrée sur le territoire
- Créer une expérience de visite mémorable et identifiable
- Être un outil au service des professionnels du territoire
- Aller vers un bâtiment basse consommation d'énergie qui s'inscrit dans le respect des normes environnementales actuelles (suppression des ponts thermiques, mise en place de panneaux solaires, de pompes à chaleurs, utilisation systématique d'éclairages LED...)



En attendant, l'Office de Tourisme vous accueille au village, rue du 14 Juillet, du lundi au samedi de 8h45 à 12h45 et de 14h00 à 17h45 (fermé les mercredis, vendredis et samedis après-midi).

** Lauréat de l'appel à projet « Tourisme, Mer et Littoral », la rénovation de l'Office de Tourisme bénéficie de subventions de l'État et de la Région Occitanie au titre du Plan Littoral 21, ainsi que du Département des Pyrénées-Orientales*

DES FÊTES... INOUIÏES !

DU 15 DÉCEMBRE AU 07 JANVIER

Du 15 décembre 2023 au 1^{er} janvier 2024, la Ville d'Argelès-sur-Mer vous offre une parenthèse enchantée. Cette année encore, elle a concocté un programme d'animations féériques et festives, toutes gratuites, qui réjouiront petits et grands. À chaque jour son temps fort et ses surprises pour se mettre en joie et partager de bons moments.



Prêt(e)s pour des Fêtes inouïes ?

Village de Noël

Du 15 au 24 décembre, le Père Noël et ses lutins vous ouvrent les portes de leur village, dans le cœur historique d'Argelès-sur-Mer.

Place Saint-Côme – Saint-Damien, les 16, 17, 20 et 23 décembre

Ateliers créatifs

De 14h00 à 18h00, ces ateliers pour enfants (mais pas que) seront l'occasion d'apprendre à faire soi-même des décorations de Noël en tous genres.

Cinéma Jaurès, le 23 décembre à 11h00

Spectacle Un jouet pour Noël

Comédie magique dès 3 ans par la Cie Sens en éveil. Gratuit. Places limitées. Réservation obligatoire sur www.ville-argellessurmer.fr/billetterie



Place Gambetta, chaque jour du 15 au 24 décembre

Au programme chaque jour

Des animations enfants

De 15h00 à 19h00, de nombreuses activités, gratuites, sont proposées : balade à poney dans le village, jeux en bois et en tous genres, jeux gonflables... Sans oublier la photo souvenir avec le père Noël qui arrivera ensuite sur votre boîte mail.

Des chalets et stands gourmands

Ouverts jusque 22h00 pour goûter et/ou se restaurer sur place.

Des soirées musicales et festives

Dès 20h00, le village se muera en "bodega de Noël" avec chaque soir un concert différent et gratuit ou une ambiance musicale

À l'affiche des soirées musicales et festives :

Vendredi 15 décembre

19h00 : Argelès Gospel Singers (chants Gospel).
20h00 : 2 gars 1 fille (variété française et internationale d'hier et d'aujourd'hui).

Samedi 16 décembre

17h00 : Arrivée du Père Noël
19h00 : Inauguration officielle du Village de Noël & spectacle pyrotechnique
20h00 : Sangria Gratuite (tournée gratuite de musique festive)



Samedi 16 décembre à 19H00
Inauguration officielle
du Village de Noël
et spectacle pyrotechnique

Dimanche 17 décembre

18h00 : Parade de mascottes
20h00 : Gospel Fever (toutes les facettes du gospel : des spirituals a capella à des chants plus rythmés aux couleurs funky).

Lundi 18 décembre

18h00 : Parade de mascottes
20h00 : Ambiance musicale



Mardi 19 décembre

18h00 : Locomotive de Noël (Collectif Loco Live. Parade musicale et circassienne loufoque)
20h00 : Ambiance musicale

Mercredi 20 décembre

16h30 : Concert des enfants de l'école de Musique d'Argelès-sur-Mer
18h00 : Rock Per Xics (grand concert rock mêlant grands classiques du rock et chansons populaires catalanes)

Jeudi 21 décembre

18h00 : Parade de mascottes
20h00 : Ambiance musicale

Vendredi 22 décembre

18h00 : Parade de mascottes
20h00 : Les Pill's (soirée 100% rock, teintée de blues, à savourer sans modération)



Samedi 23 décembre

16h00 : Xocolatada offerte par le Casal de l'Albera
17h00 : Cirque de Noël (Cie Soukha. Déambulation de Noël pleine d'énergie et de performances acrobatiques improbables)
20h00 : Monday's Outlet (pop-rock anglo-saxonne made in Perpignan)

Dimanche 24 décembre

16h00 : Distribution de friandises par le Père Noël
17h00 : Fermeture du Village de Noël



Village des 7 Réveillons

Attractivité

Du 25 décembre 2023 au 1er janvier 2024, le Village des 7 Réveillons s'installe sur l'esplanade Charles Trénet. Face à la mer, dans un grand chapiteau transparent bordé de chalets, il va faire pétiller votre fin d'année !

Au programme chaque jour:

De 12h00 à 23h00 : chalets et stands gourmands

De 14h00 à 18h00 : animations gratuites pour les jeunes

Enfants et adolescent(e)s pourront s'adonner au kart

à voile, à différents jeux loisirs et jeux vidéo ou encore profiter d'une balade en calèche...

À 20h30 : concerts gratuits sous les étoiles à l'abri du chapiteau transparent.

Les concerts du Village des Réveillons

Lundi 25 décembre : Zanetti (musique de Noël)

Mardi 26 décembre : Les Tontons Givrés (chanson française à la sauce survitaminée)



Mercredi 27 décembre : Les Klosques (tubes festifs des années 1960 à nos jours)



Judi 28 décembre : État Sœur (reprises des meilleurs standards de rock des années 60/70).

Vendredi 29 décembre : Al Chemist (échappée mélodique de folie à travers le pays catalan).



Samedi 30 décembre : Le Système sans interdit (excitant musical qui fait danser et chanter à tue-tête)



Réveillon du 31

Dimanche 31 décembre, dès 21h00 et jusqu'à 2h du matin, un saxophoniste et des DJ enflammeront le dance floor en bord de mer. Aux platines de cette soirée du 31 : **David Stepanoff** (DJ résident au Rooftop R2 à Marseille et de RTL2), **Jordan Patural** avec un show piano/accordéon et **Morgan Nagoya** pour un DJ set 100% Mashup. À minuit pile, le feu d'artifice du Nouvel An, tiré depuis la plage, vous en mettra plein la vue.



Bain du Nouvel An



Lundi 1er janvier 2024, rendez-vous à 11h00 sur la plage centrale pour le traditionnel bain du nouvel an ! Une photo incluant le diplôme officiel attestera de votre 1er "exploit" 2024. Collation offerte aux courageux par les commerçants de la plage.

De 12h00 à 14h00 : ambiance électro lounge

David Stepanoff, Jordan Patural et Morgan Nagoya remettent le couvert pour vous réchauffer à la sortie du bain.

La parade des Rois Mages

Dimanche 07 janvier à 15H00 au port.

Les Rois Mages débarquent à Argelès pour récompenser les enfants sages ! Balthazar, Gaspard et Melchior défilent sur les quais du port, à dos de dromadaires, pour distribuer généreusement des friandises aux enfants.

Rencontre avec...



Jean-Charles Nieto “mousquetaire” solidaire

À la tête du 1er Intermarché de France*, Jean-Charles Nieto est un homme de valeur ; un chef d'entreprise attaché à participer à la vie locale, y compris dans les coups durs comme lors de l'incendie du 14 août.

Jean-Charles Nieto se décrit volontiers comme « *un pur produit de la grande distribution* ». Cet originaire de Bages a fait carrière au sein d'une enseigne au petit oiseau avant de se lancer dans l'entrepreneuriat avec son épouse Lydia, et rejoindre le groupement “Les Mousquetaires”. Créateurs de l'Intermarché de Pollestres en 2005 (revendu en 2011), Jean-Charles et Lydia Nieto sont les propriétaires et Directeurs Généraux des enseignes Intermarché de Cabestany (depuis 2007) et d'Argelès-sur-Mer (depuis 2014). « *Le groupement des Mousquetaires rassemble des chefs d'entreprise indépendants sous une même bannière. Chacun est propriétaire de son ou ses magasin(s), peut lui donner l'atmosphère qu'il veut et participer comme bon lui semble à la vie locale* », explique-t-il. La “touche Lydia et Jean-Charles Nieto”, c'est faire la part belle aux métiers de bouche. Le magasin d'Argelès est d'ailleurs équipé d'une cuisine et compte, parmi ses 200 salariés (350 l'été) : des pâtisseries, des boulangers, des bouchers... et même une brigade de cuisiniers professionnels. .

Engagé pour une ville vivante

La “touche Nieto”, c'est aussi soutenir le tissu associatif local, pour permettre à chacun de s'épanouir, sans distinction. Foot, rugby, sport, culture... L'enseigne argelésienne est partenaire de nombreuses associations et événements. C'est également répondre présent face à une situation d'urgence, comme celle que la ville a connue le 14 août dernier. En soirée, le magasin avait rouvert ses portes aux services municipaux pour leur permettre de prendre les denrées et marchandises nécessaires à l'accueil et au repas des sinistrés de l'incendie en cours. Des courses que Jean-Charles Nieto n'a pas voulu facturer. « *Le règlement devient très secondaire face au désarroi des familles et chefs d'entreprise qui ont tout perdu* ».

« ...participer comme bon
lui semble à la vie locale... »

* Le magasin d'Argelès-sur-Mer est numéro un en chiffre d'affaires des 2 200 points de vente Intermarché en France.

A young woman with long dark hair, wearing a grey knit hat and a white and red striped sweater, is smiling and looking upwards. She is holding several red shopping bags. The background is a dark blue sky with white stars and snowflakes.

Pour Noël

JE CONSOMME
ARGELÉSIEEN !

La Ville d'Argelès-sur-Mer soutient l'ensemble
de ses commerçants et leur souhaitent
de très belles fêtes de fin d'année.

Tribune libre

Cher(e)s Argelésien(ne)s,

Obstination et déni de réalité du maire sur les décisions de justices défavorables à la commune.

Juin 2023 : la Chambre Régionale des Comptes, dans son rapport sur les finances communales depuis 2017, pointe notamment : des documents d'urbanisme non adaptés aux risques, des projets d'investissements nécessitant un renforcement du pilotage financier, un recours à l'emprunt pour financer les projets à venir, qui placera la ville dans une situation financière plus tendue dès 2025. Le maire balaye ces observations, et aussitôt emprunte 22 millions sur 40 ans. Irresponsable !

Octobre 2023 : Le Conseil d'Etat rejette le pourvoi en cassation introduit par le maire, dans le contentieux avec la société Trainbus. Pourtant, en conseil municipal du 9 novembre, il affirme que Trainbus n'a pas l'autorisation municipale d'exploiter. Faux ! L'ordonnance du tribunal administratif de juillet 2023 précise « ...la délivrance d'une autorisation municipale préalable ou la conclusion

d'une convention d'occupation du domaine public ne constituent pas des préalables nécessaires à l'exploitation d'une activité de petit train touristique sur son territoire... ».

Et que dire des 50k€ que la commune devra déboursier, pour 6 mois, afin que la ligne 540 desserve à nouveau tous les arrêts !

Face à nos interventions : dénigrement, mépris, arrogance. Pire : le maire accuse ceux qui font des recours contre ses décisions iniques, d'agir contre l'intérêt de la commune. Inacceptable !

Le groupe « Argèles C'est Vous »
Charles Campigna
Patricia Nadal
Guy Esclopé

Dans sa « Lettre hebdo » la majorité municipale se réjouit du retour de la ligne 540 au cœur de notre village.

Effectivement, l'accès à cette ligne est une excellente nouvelle pour les usagers de notre Ville.

Mais la majorité municipale a-t-elle de quoi se réjouir. Il faut rappeler que cette ligne desservait notre village avant que Monsieur le Maire et sa majorité décident de récupérer la compétence et mette en place une délégation de service public concernant le transport. Il est regrettable que le cabinet d'étude ayant travaillé sur cette délégation, comme les élus en charge du dossier, soient tous passés à côté de ces problématiques de déserte de notre village par les bus LIO. Il est regrettable que la majorité municipale n'ait pas été en mesure de trouver une solution avec le délégataire, il est regrettable que la

charge de ce service autrefois gratuit soit à la charge de TOUS les habitants pour un montant de quasiment 51000 euros HT pour 6 mois. Chers Argelésiens, même si vous n'êtes pas usager de cette ligne vous paierez à l'avenir ce service qui était auparavant gratuit.

La majorité municipale a-t-elle raison de se réjouir ? Nous vous en laissons juge !

David TRIQUERE,
Alexandra COLOME,
Laurent COMANGES



Quelqu'un pour vous répondre !

La Maison France Services d'Argelès-sur-Mer ouvre le 18 décembre !

Soucieuse de favoriser l'accès des habitants aux services publics, la municipalité a décidé de se doter d'une Maison France Services. Installée en centre-ville, au 2 boulevard Herriot (dans l'ancienne MSP), elle ouvrira ses portes lundi 18 décembre.

À l'ère de la numérisation des relations entre les administrations et les citoyens, accomplir ses démarches administratives relève parfois d'un parcours complexe. Pour recréer du lien de proximité, Antoine Parra et ses conseillers municipaux en accord avec l'État ouvrent la Maison France Services au cœur d'Argelès-sur-Mer. Cette nouvelle structure, ouverte à tous, permet d'accéder, en un seul et même lieu, aux principaux organismes du service public, tels que :

La CAF, les Finances Publiques (DDFIP), l'Assurance maladie (CPAM), l'Assurance retraite (CARSAT), la Préfecture, la MSA, Pôle emploi...

Dès le 18 décembre, deux agents France services, formés et disponibles, vous accompagneront ainsi dans vos démarches administratives dans ces nombreux domaines.

Le CCAS s'installe avec la Maison France Services !

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Argelès-sur-Mer quitte l'Hôtel de Ville. À compter du mardi 12 décembre, le CCAS vous accueille dans ses nouveaux locaux situés 2 boulevard Herriot à Argelès-sur-Mer. Ce déménagement important intervient pour offrir un meilleur service aux habitants et garantir de meilleures conditions de travail aux agents. Installé dans le même bâtiment que la Maison France Services, le CCAS bénéficiera en prime d'un accès facilité aux services de l'État.

Maison France Services d'Argelès-sur-Mer

2 boulevard Herriot
Tél : 04 68 95 34 69
Horaires d'ouverture :
– Lundi et Mardi : de 13h30 à 18h00
– Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
– Vendredi et Jeudi : de 8h00 à 12h00

CCAS d'Argelès-sur-Mer

2 boulevard Herriot
Tél : 04 68 95 34 69
Horaires d'ouverture :
– Lundi et Mardi : de 13h30 à 18h00
– Mercredi et Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
– Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



Jean Rooble

Antoine Parra
Maire d'Argelès-sur-Mer
et son Conseil municipal
vous souhaitent de joyeuses fêtes
et une très belle année **2024**.

Ils vous donnent rendez-vous:
Samedi 13 janvier 2024 à 11h00
à l'Espace Jean Carrère
pour la cérémonie des vœux.

**Argelès**
sur-mer
la naturelle